

RANÇONNÉS ET EXTORQUÉS, LES MIGRANTS NIGÉRIENS À L'ÉPREUVE DE LA CRISE LIBYENNE

RANSOMED AND EXTORTED, NIGERIAN MIGRANTS PUT TO THE TEST BY THE LIBYAN CRISIS

Seybou BOUREIMA
Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Résumé :

Des facteurs d'immigration tels que la proximité, la présence d'un réseau diasporique ancien et d'opportunités d'emploi font de la Libye un des principaux pays d'immigration des Nigériens. Une situation économique difficile du pays de départ et sa composante jeune contribue aussi au maintien de la régularité relative des flux vers ce pays du Maghreb. Cependant, le printemps arabe de 2011 emporte le régime libyen, déstructure l'appareil de l'état mettant le pays aux mains des milices, l'anarchie s'installe. Ceci va bouleverser le séjour des migrants en Libye en les soumettant à diverses formes de violence telles que le Kidnapping et l'extorsion. Par des données collectées auprès des migrants de retour et des parents de victimes du Kidnapping dans les communes de Tchintabaraden et de Tanout de 2019-2022 à travers la méthode qualitative, cet article vise à analyser les violences subies lors du séjour des migrants dans une Libye embrasée. Ainsi, il ressort que les migrants nigériens subissent des violences telles que le kidnapping et l'extorsion qui font d'eux une source de revenu pour les bandes criminelles. Aussi, le rançonnement prendrait source dans des facteurs antérieurs à la crise et il provoque une réversibilité de devises envoyées par les migrants.

Mots-clés : Migrants nigériens, Kidnapping, Extorsion, Libye, Tchintabaraden-Tanout

Abstract:

Immigration factors such as proximity, the presence of an old diasporic network and employment opportunities make Libya one of the main countries of immigration for Nigeriens. A difficult economic situation in the country of departure and its young component also contributes to maintaining the relative regularity of flows to this Maghreb country. However, the Arab Spring of 2011 swept away the Libyan regime, deconstructing the state apparatus, putting the country in the hands of militias, and anarchy set in. This will disrupt the stay of migrants in Libya by subjecting them to various forms of violence such as kidnapping and extortion. By data collected from returning migrants and parents of victims of Kidnapping in the communes of Tchintabaraden and Tanout from 2019-2022 through the qualitative method, this article aims to analyze the violence suffered during the stay of migrants in Libya ignited. Thus, it appears that Nigerian migrants suffer violence such as kidnapping and extortion, which make them a source of income for criminal gangs. Also, the ransoming would originate from factors prior to the crisis and it causes a reversibility of currencies sent by migrants.

Keywords: Nigerian migrants, Kidnapping, Extortion, Libya, Tchintabaraden-Tanout

INTRODUCTION

➤ Des cas de violence contre les migrants en Amérique et Afrique méridionale

Les violences peuvent survenir de la mise en place des politiques qui entravent la mobilité dans un espace. En effet, les centraméricains en quête de meilleures conditions de vie essayent de rejoindre les États-Unis dans un contexte de durcissement de politiques migratoires surtout à la suite de l'attentat de 2001. Pour ce faire, ils sont obligés de

traverser le Mexique qui est devenu sous influence du grand voisin du Nord, le terrain de mise en œuvre des politiques anti mobilité. Ainsi, le contrôle des aéroports, ports, frontières terrestres est renforcé, mais aussi la multiplication des barrages routières sur le territoire. Face à ces mesures, les migrants de transit adoptent des stratégies de contournement souvent périlleuses. En effet, contourner les barrages douaniers les oblige à emprunter les trains de marchandises avec tous les risques que cela implique ou bien engager des passeurs appelés « coyotes » comme guides et hébergeurs dans les régions frontalières. Cette sollicitation accrue de passeurs due aux entraves à la mobilité les soumet à toutes formes de violence dont le rançonnement et des exécutions. En fait, les zones traversées regorgent des cartels de la drogue dénués et désespérés par la guerre engagée à leur rencontre par le gouvernement mexicain en 2006. Le rabattage sur les migrants internationaux en tant que source de revenu à travers le rapt massif devient alors une alternative. Ce rapt de migrants en transit atteint un niveau record en 2010 avec 11 333 enlèvements. En outre des exécutions surviennent souvent dans les méthodes de ces bandes criminelles dont le massacre en 2010 et 2011 de Tamaulipas en est une illustration¹.

En Afrique du Sud, des facteurs s'associent pour déclencher une violence à caractère xénophobe contre les migrants. D'abord, au lendemain de l'indépendance le pays était en déficit de cadres qualifiés, ce qui le rendait dépendant à une main d'œuvre étrangère issue en majorité de l'immigration irrégulière. Cette dernière souffrait d'un faible encadrement qui se limite à des traités bilatéraux inachevés sur la mobilité, mais surtout était la cible de critique des autochtones qui les accusent d'être responsables de l'insuffisance de l'offre par l'État des services publics (emplois, logements etc.). Certains semblent estimer que les étrangers en situation irrégulière ne doivent pas bénéficier de ces services. Ensuite, la gestion des violences contre les étrangers ne bénéficie pas d'une attitude ferme des autorités. Cela se caractérise par la faiblesse du dispositif d'urgence, l'absence de dispositif préventif et de protection des biens et des personnes, et surtout la minimisation de l'ampleur dans le discours officiel et l'impunité dont bénéficient les coupables. À tous ces facteurs s'ajoute un manque d'unanimité au niveau des politiques pour des questions de succession. C'est dans ce contexte que survient entre le 11 et 23 mai 2008 les violences xénophobes d'une ampleur nationale contre les migrants dont le bilan est estimé 62 morts dont 40 migrants, environ 670 blessés, 17 à 200 000 déplacés selon les sources étatiques et organisations de défense des migrants et réfugiés².

➤ Une histoire libyenne émaillée de violence contre les migrants

Dans les villes libyennes de Zawiya et Tripoli, des africains sont la cible de violence à caractère xénophobe et raciste en septembre 2000. Ils sont accusés d'activités criminelles en complicité avec des nationaux (drogue, vol, assassinat, kidnapping, diffusion de maladies infectieuses). Les violences étaient tellement intenses que les gouvernements des victimes ont dû rapatrier leurs ressortissants. Le pouvoir libyen prononce des condamnations à mort pour ménager ses partenaires africains, parle de complot interne et réfute l'hypothèse raciste par la présence d'une composante noire parmi les nationaux³. La Libye d'aujourd'hui est confrontée à une crise sécuritaire sans précédent où les milices et autres bandes criminelles dictent leur lois. Malgré cela, elle continue d'attirer des subsahariens parmi lesquels les Nigériens en quête de bien-être. Cette atmosphère d'insécurité a augmenté le niveau de son exploitation et de la violence à son égard. Cet

¹ SPENER, 2012, p. 46-50.

² WA KABWE, 2008.

³ PLIEZ, 2004.

article vise à appréhender les violences subies par les migrants Nigériens à travers le rançonnement et les extorsions, et analyser les facteurs qui ont les ont favorisé.

I. LES KIDNAPPEURS INSPIRÉS PAR DES PRATIQUES ANTÉRIEURES A LA CRISE

Les facteurs d'inspiration du rançonnement seraient la corruptibilité des agents de l'État chargé des expulsions et la criminalisation du voyage en « arrivé payé » criminalisé par l'insécurité en Libye.

I.1. La corruptibilité des agents de l'État chargé des expulsions

À l'époque du régime déchu, le processus d'expulsion des migrants était entaché de corruption. Les fonctionnaires en charge de l'éloignement des migrants prenaient des pots-de-vin sur les proches et employeurs des potentiels expulsés en échange d'une libération. Cet affairisme autour de l'expulsion qui fait du migrant une source de revenu constituerait la source d'inspiration aux kidnappeurs. **TT19** marié, âgé de 38 ans, scolarisé, il est allé à sa 2^{ième} expérience de la Libye : « ...La corruption qu'organisent les militaires autour des potentiels expulsés prenant aux proches des sommes exorbitantes pour leur libération est l'origine du Kidnapping, les militaires sont les inspireurs...⁴».

I.2. Le voyage en « arrivé payé » criminalisé par l'insécurité en Libye

La maison de dette ou « Guidan Bachi » est née du voyage en « arrivée payée ». Ce mode de voyage survient en cas de manque ou de rupture de ressource du migrant en cours de route. La maison, « Guidan » désigne le lieu (jardin, maison) où le voyageur est retenu/hébergé par les acteurs du transport (chauffeur/coxer) en attendant qu'un proche dans les villes libyennes s'engage à solder ses frais de transport institué en dette ou « Bachi ». **TT87** est âgé de 38 ans, il est marié et a séjourné 3 fois en Libye dont le dernier date de 2018-2019 :

« ...Le Guidan Bachi, c'était l'arrivée-payer simple, d'Agadez on part à dette, le chauffeur, une fois en Libye appelle vos proches pour les frais de transport, sinon il vous reverse à un autre chauffeur qui paye vos frais, le second à son tour appelle vos gens pour les frais une fois à destination. En fait, vous devenez objet de spéculation entre chauffeur et coxer...⁵ ».

Les coxer cupides qui servent d'intermédiaires dans le transport peuvent être responsables aussi de la rupture de ressource du migrant en retenant ou soustrayant tout ou partie des frais de transport depuis la gare à l'insu du chauffeur. Cependant, l'insécurité en Libye favorise la brutalisation du voyage en « arrivé payé » par l'usage de la violence dans ses méthodes et la complicité avec le rançonnement à travers le reversement ou le transfert de migrants aux kidnappeurs dans les gares et sur les routes.

En effet, la brutalisation se manifeste par la séquestration systématique des migrants dans les maisons où la torture est pratiquée dans la réclamation des frais de transport. Les acteurs de transport collaborent avec des propriétaires de maison qui leur mettent leur local à disposition et avec des bandits armés qui leur servent de gardiens. **TA50** âgé de 36 ans, marié, il est revenu de la Libye en 2017 où il a été séquestré dans une maison de dette à la suite d'un voyage en « arrivé payé » :

⁴ Entretien réalisé le 16.08.21 à Tanout

⁵ Entretien réalisé le 02.08.21 à Tanout

« ...au sol, et les gens sont classés comme des sardines de boîte...On fait les besoins sur place...Si on ne répond pas, c'est la chicotte avec un tuyau, on m'a frappé... Ils ont failli tuer un ami en l'attachant avant de le frapper...Heureusement pour moi, mon parent à Tripoli a rapidement payé les frais de transport...⁶ ».

Le retard dans le paiement sature ces lieux en migrants dans des conditions de vie difficiles (manque d'hygiène, de nourriture...) qui les expose parfois à la tragédie. La libération intervient dès le paiement des frais de transport souvent. Il arrive qu'en cas de manque ou retard de paiement des victimes soient monnayées aux kidnappeurs. **53** est âgé de 31 ans, marié, il est à son 2^{ième} séjour de Libye d'où il est rentré en 2019, Il est mis en esclavage après son kidnapping : « ...Le coxer à Sebha est complice, après 4 jours de séquestration dans une maison de dette à Sebha, on nous a amené à Bin Walid. Ils ont remis le téléphone, on a appelé la famille... ».

Des cas de reversement de migrants aux kidnappeurs surviennent aussi comme le témoin **TT81** est âgé de 42 ans, marié, il a séjourné au moins 7 fois en Libye dont le dernier date de 2020-2021 :

« ...En 2018, à Gatroun, un coxer nous a mis à dette dans un véhicule pour Sebha à 120 dinars payable à destination. Un chauffeur nous pris au nombre de vingt-deux (22), à l'approche de Sebha, il nous reversa dans à un autre chauffeur qui lui remis 100D par passager, il justifia ce changement par un différend avec les gens de Sebha. Dans le véhicule 7 jeunes armés nous attendaient, ils tirèrent pour nous effrayer. Ils nous ont acheminés dans une chambre où 100 autres passagers sont retenus. Chacun est sommé d'appeler son proche pour l'informer les frais de transport sont fixés à 400 dinars...La maison de dette s'est spécialisée, les méthodes et pratiques se sont perfectionnées. Elle est devenue du commerce...La maison de dette devenue le kidnapping...⁷ ».

Ainsi, le Kidnapping serait l'appropriation du système du voyage en « arrivée payé » par les bandes criminelles qui contrôlent des du territoire du territoire libyen. Les gains tirés par les acteurs du transport a attiré les nationaux qui l'ont récupéré en le criminalisant en Kidnapping en faveur de l'insécurité. **TT86** âgé de 30 ans, marié, il a séjourné entre 2012-2017 en Libye :

« ...L'origine du Kidnapping, c'est le voyage en dette, le migrant est retenu par le chauffeur s'il ne paye pas jusqu'à ce que les proches en Libye solde ses frais de transport. Les réseaux criminels se sont approprié du système et c'est devenu du kidnapping, ils kidnappent toutes les nationalités jusque dans les Mouhata avant de les séquestrer à Bin Walid, une enclave rebelle qui échappe au contrôle de tous les pouvoirs en conflit...⁸ ».

Les autres subsahariens notamment impliqué dans le secteur du transport (coxer...) joueraient le rôle de complice avec les Kidnappeurs.

II. BIN WALID, REPAIRE DES KIDNAPPEURS

Bin Walid, une localité qui échappe aux deux (2) pouvoirs en conflit héberge les maisons de séquestration des victimes où ils sont souvent acheminés. Néanmoins, Sebha et Tripoli sont signalés comme abritant aussi ces types de maisons. Assez souvent, c'est lors de la mobilité intra-urbaine, dans les gares ou en cours de route que se font les captures. On peut citer les axes de Sebha-Zala, Sebha-Griana, Birak-Inzintan ou bien à la

⁶ Entretien réalisé le 06.03.21 à Tchintabaraden

⁷ Entretien réalisé le 15.08.21 à Tanout

⁸ Entretien réalisé le 24.08.21 à Tanout

rentrée et dans la ville de Bin Walid en remontant/descendant au Nord/Sud comme lieux de capture des migrants. Avant d'atteindre Bin Walid, les véhicules transitent pendant quelques heures à 3 jours par des maisons dans différentes localités qui servent de lieu de rassemblement des kidnappés. Ils sont mis en trentaine dans des pick-up en colonne qui roule à grande allure. Il arrive qu'en ce moment qu'en plein régime du véhicule, des sautent des véhicules pour s'échapper. Certains s'échappent, d'autres se blessent mortellement et décèdent avant ou lors de la séquestration. L'acheminement finit à Bin Walid où les victimes sont séquestrées et torturées pour le paiement de la rançon avant d'être libéré s'ils vivent encore. **TT28** âgé de 21, non scolarisé et célibataire est au début de sa trajectoire migratoire, à son premier séjour, il est kidnappé :

« ...sur l'axe Sebha-Zala, les chauffeurs nous ont reversés dans le véhicule des kidnappeurs qui nous ont amenés à Bin Walid... Mais on a transité deux (2) fois dans une maison à la périphérie de Sebha et un village sur la route contenant des kidnappés de toutes nationalités... avant que d'autres véhicules ne prennent la relève cette-fois-ci pour Bin Walid. Mais en cours de route 26 ont sautés malgré la vitesse dont deux (2) de mes compagnons...l'un est mort sur le coup avec le crâne fracassé, l'autre achevé par la torture...une maison dans la ville de Bin Walid...On a trouvé une centaine de Kidnappés...⁹ ».

III. LE KIDNAPPING, UNE MANIFESTATION DE LA VIOLENCE CONTRE LES MIGRANTS EN LIBYE

Le rançonnage des migrants se passe en cinq (5) phases : des enlèvements des migrants en complicité avec les acteurs du transport, une séquestration dans des conditions inhumaines, une torture à l'extrême pour le paiement de la rançon, un paiement de la rançon à diverses sources et enfin une libération après paiement de la rançon.

III.1. Des enlèvements des migrants en complicité avec les acteurs du transport

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour capturer les migrants : les enlèvements dans les logements et les gares, la simulation d'un recrutement, l'interception des véhicules de transport intra-urbain (bus, taxis, véhicules de transport). Alors que les deux premières sont l'initiative exclusive des kidnappeurs, les deux derniers jouissent de la complicité évidente des acteurs du transport (chauffeurs, coxer).

En effet, l'interception par les milices, le véhicule est arrêté et les migrants transférés dans ceux des kidnappeurs, le chauffeur sans être inquiété repart laissant ses passagers aux mains des criminels d'où sa complicité supposée. Les migrants descendus sont ligotés avant d'être acheminés dans la maison de kidnappe. Le transfert se fait entre colonne de véhicules. **TA32** âgé de 23 ans, célibataire, est à sa première expérience migratoire et en Libye où il est rançonné en 2018 : « ...les kidnappeurs ont arrêté notre véhicule, et nous ont ligotés et mis dans leurs véhicules...¹⁰ ». Le chauffeur peut aussi prendre l'initiative de reverser son chargement aux kidnappeurs en échange d'un paiement. Ce même reversement de migrants aux Kidnappeurs peut avoir lieu entre maison de dette et de Kidnappe. En plus, dans les gares, les kidnappeurs s'assimilent aux transporteurs avec la complicité des coxer qui lui trouve des passagers.

L'enlèvement des migrants de leur logement est une pratique. Sachant là où ils résident, les rançonneurs armés pénètrent dans les logements pour extirper les victimes, les ligotent avant de les acheminer dans les maisons de kidnappe. La simulation d'un

⁹ Entretien réalisé le 15.08.21 à Tanout

¹⁰ Entretien réalisé le 22.10.21 à Tchintabaraden

recrutement où les ravisseurs expriment aux migrants un besoin de main d'œuvre. Ils les abordent dans les espaces fréquentés ou de vie des migrants (mahata, logement, boutique, rue). Ils les emportent dans un véhicule à vitre fumée où des hommes armés les attendent, les portes condamnées avant de les acheminer dans la maison de Kidnappe. **TT29** âgé de 28 ans, célibataire, scolarisé, après avoir tenté le Nigéria comme sa première destination, il tente sa chance en 2014 en Libye, mais il est pris par les rançonneurs : « ...on partait à la boutique la nuit quand ils ont garé disant qu'ils veulent des employés pour décharger des matériels, dès qu'on est rentré ils nous ont tenu en respect par les armes jusqu'à dans la maison...¹¹ ». Si la participation des acteurs du transport dans cette économie criminelle est évidente, le rôle des milices et les kidnappeurs se confondent. En effet, l'insécurité a instauré un problème dans la différenciation des forces officielles aux groupes criminels (milices, kidnappeurs, bandits de quartiers etc.). Bien qu'une perméabilité est potentielle entre ces différentes composantes car toutes les parties en conflit recrutent des mercenaires. Ainsi, pour certains ce sont les milices qui ravitaillent les rançonneurs en migrants, et pour d'autres, ce sont les mêmes personnages, c'est qui est sûr la rançon est devenue une source de revenu à travers l'insécurité.

On retient que le rançonnage se fait en trio : les chauffeurs qui transportent les passagers, les intermédiaires qui contrôlent les gares et les Kidnappeurs propriétaires des maisons. Par ailleurs, les intermédiaires dans le transport sont constitués d'africains subsahariens installés dans le pays et des migrants aventuriers. En dehors du reversement des migrants aux kidnappeurs, ils sont accusés aussi de délation par la désignation des migrants « rançonnables », qui portent des devises ou dont les familles sont solvables. D'autres africains subsahariens sont accusés de complicité par leurs activités (gardiens, bourreaux) sous l'ordre des nationaux kidnappeurs bien que ce rôle puisse survenir à la suite de l'incapacité de la victime à payer la rançon.

III.2. Une séquestration dans des conditions inhumaines

Les kidnappés sont séquestrés dans des maisons à chambres étroites non éclairées ou des parcelles spacieuses à hauts murs, saturés de migrants. Et surtout la surpopulation de ces maisons reste constante car de nouveaux arrivent et les anciens sont libérés. L'étroitesse des chambres est pire que celle d'une prison, certains dorment debout. Ils sont déshabillés et restent les mains ligotées. Dans une chaleur suffocante, couchés à même le sol, les poux et les boutons sur le corps. Et, les identités subsahariennes sont souvent citées (Congolais, Ghanéens, Ivoiriens, Sénégalais, Tchadiens...) avec des femmes qui subissent les mêmes supplices que les hommes. Les locaux sont dépourvus de toilettes, les besoins se font à l'intérieur des chambres dans des sachets. Cependant, les faibles ou malades ainsi que ceux qui sont ligotés le font sur place. Dans les parcelles, ils se soulagent dans la cour, la puanteur de l'endroit est parfois aggravée par la présence d'un cadavre non dégagé.

La gestion se fait par deux acteurs : ceux qui contrôlent l'activité et ceux qui y sont employés pour sa marche, les nationaux et les autres des identités d'Afrique subsaharienne que les retenus provenant. Les premiers gèrent le kidnapping, les seconds jouent le rôle de gardien et de bourreau. Les derniers payent leur rançon par le jeu de ce rôle. Ils sont armés mais toujours sous l'ordre d'un national qui les instruit dans les tâches. Ils sont aidés parfois par des chiens de garde pour éviter la fuite des victimes.

La ration alimentaire est un morceau de pain parfois accompagné de la pâte alimentaire ou du jus embouteillé. Dans ces maisons, l'alimentation insuffisante et

¹¹ Entretien réalisé le 24.08.21 à Tanout

irrégulière n'est pas une priorité, c'est la torture pour engranger des rançons énormes qui est le crédo.

III.3. Torturés à l'extrême pour la rançon

La torture est caractérisé par des douleurs psychiques ou mentales et physiques infligées aux kidnappés dans le but de faire pression sur les proches pour le paiement rapide de la rançon. En fait, pour les sévices psychiques et mentaux, certains kidnappés sont déshabillés dès leur arrivée, les mains ligotées par derrière pendant la journée. D'autres sont ligotés, des briques déposés sur la poitrine et exposé au soleil. Ils sont aussi astreints à des travaux dégradants et forcés tels que le balayage des défécations. Certains sont mis en esclavage sur les chantiers et les mazra. Les réveils nocturnes sont fréquents pour accroître le stress des capturés. Ils arrivent que les retenus fassent leurs besoins là où ils sont couchés par refus d'être détacher par les gardiens. Par ailleurs, l'assassinat ou la torture mortelle d'un d'eux terrorisent les autres victimes et constitue aussi une pression psychique. Cet acte odieux sert à dissuader les autres retenus à convaincre leur proche à accélérer le paiement. Les kidnappés qui disent ne pas disposer d'un proche à appeler pour la rançon sont victimes de ce traitement mortel. Une séquestration prolongée dans les conditions inhumaines à cause du retard de paiement peut aussi être un facteur de décès.

Les câble, les barres de fer, le croie, la crosse de fusil sont parmi les instruments utilisés par les bourreaux pour exercer des supplices physiques. Parfois, il arrive que l'électrocution fasse parti des types de torture. Le constat des rançonnés est que les autres nationalités (Sénégalais, Gambiens etc.) sont plus torturés que les Nigériens à cause de leur disposition de proches en Europe par les rançonneurs. L'objectif de la torture, faire payer rapidement des grosses sommes en guise de rançon aux proches des infortunés et elle s'intensifie ou devient très violentes lors de l'appel dudit proche censé envoyer la rançon. **TA33** âgé de 20 ans, non scolarisé et marié, il entame sa trajectoire migratoire en Libye en 2016. Il partit par l'itinéraire transitant par l'Algérie avant de rejoindre Zawiya où il séjourna pendant 6 mois en s'occupant des animaux dans un jardin, kidnappé, il n'est plus reparti nulle part depuis 5 ans :

«...un jour, les kidnappeurs armés rentrent dans leur maison, les ligotent et les mis dans leur véhicule... pour Bin Walid... Il y'a des femmes dont une a été calcinée comme une plastique... elle crie jusqu'à se taire, on dit voici ce qui attend celui qui ne paye pas... c'est pour nous dissuader de convaincre nos proches à payer rapidement la rançon...¹²».

III.4. Un paiement de la rançon à diverses sources

Les rançonneurs rentrent en contact par téléphone avec les proches du kidnappé à travers les numéros que lui-même leur fournit. Le destinataire de l'appel dépend de l'importance du réseau social de la victime. Ceux qui en possèdent en Libye appellent les proches dans le pays d'accueil, à défaut, les victimes contactent ceux du pays d'origine pour discuter des modalités de paiement. Ces derniers sont souvent les plus jeunes qui sont à leur première expérience de la Libye et au début de leur trajectoire migratoire. Néanmoins, les parents depuis le pays d'origine peuvent solliciter leurs ressortissants en Libye de prendre en charge la situation de leur enfant en cas d'incapacité de payer la rançon, vis-versa. Cet instant d'échanges téléphoniques est saisi par les bourreaux pour exercer plus de violence sur les victimes afin de faire pression sur les proches. Le parent de **TA33** témoigne :

¹² Entretien réalisé le 22.10.21 à Tchintabaraden

«...J'ai appris le kidnapping de mon enfant à travers ses bourreaux qui lui ont remis le téléphone pour nous appeler...Nous attendons ces cris lors des tortures, c'est comme s'il s'évanouissait par douleur, tu ne sens même son signe, ils mettent haut à un moment, chaque fois on l'entend pleurer. Il a choisi de nous appeler malgré les proches en Libye, il a peur de les mêler par crainte qu'ils soient kidnappés...¹³».

Au bout du téléphone, ils entendent ou voient le traitement inhumain dont fait l'objet la victime. Les discussions finissent toujours avec une menace de mort si les clauses (montant, délai) arrêtées ne sont pas respectées par les proches. Ainsi, le temps de la séquestration varie avec la célérité dans le paiement de la rançon. On a des durées de 3 jours à 1 an et les montants de rançon se situent entre 150000 à 1 million de francs CFA. Une évidence par rapport au montant payé, il est toujours égal à celui réclamé, donc les négociations portent sur le délai de sa constitution et non le montant de la rançon. Dans la plupart des cas des reports sont négociés par les proches et accordés par les rançonneurs. L'argument unique est le besoin du temps pour réunir la somme réclamée.

Concernant la rançon, on retient trois (3) éléments : sa mobilisation, la source et les canaux de son envoi. D'abord, la mobilisation de la rançon est l'œuvre des parents en Libye/au pays les rançonneurs régulièrement informer de son évolution. Un parent peut payer individuellement la rançon et obtient la libération de son proche sans demander un remboursement en retour. Si le parent est en Libye c'est évidemment avec la rente migratoire, mais dans le pays d'origine les parents vendent souvent leurs biens (parcelles, champs, bétails, bijoux) pour libérer leurs enfants. Parent de **TA33** :

«...Le rançonneur parlait arabe et réclame 350 000f, mon neveu traduisait. Ce sont les parents d'ici qui m'ont aidé à mobiliser cette somme, j'ai moi-même vendu plus de 10 têtes de petits ruminants pour pouvoir envoyer enfin la rançon par le système de correspondance avant qu'ils ne le libèrent... ».

Les ressortissants de la victime et les compatriotes participent à travers la cotisation ou le prêt. Si prêt, il est remboursé aux créanciers par les mêmes parents ou la victime une fois libéré. Aussi, arrive-t-il que la rançon soit payée par la rente migratoire que le kidnappé a épargné au pays à travers les transferts. Ensuite, l'origine de la rançon a principalement deux sources : la rente migratoire et les biens vendus des parents au pays. La première est utilisée par le proche, les ressortissants et les compatriotes de la victime pour réunir la rançon et la deuxième rente en jeu à défaut de la possibilité de la première. La victime peut être son propre verseur de rançon à travers l'épargne réalisé par les transferts de fonds au pays. Le kidnapping soulève deux situations : la rente migratoire est détournée de son rôle traditionnel de soutien aux familles du pays d'origine et il crée une réversibilité de fonds et les transferts dirigés vers le pays d'accueil au lieu du contraire. Enfin, la rançon parvient aux Kidnappeurs via le principal canal de transfert de fonds des migrants qui est le système de correspondance où les transféreurs depuis le pays d'accueil possèdent des correspondants dans les localités de provenance des migrants. Dans des rares cas, il s'effectue un échange de victime avec la rançon. Ainsi, en fonction sa provenance, elle transite par un collecteur de rançon ou les ressortissants de la victime. En Libye les proches l'envoient sur le numéro d'un collecteur indiqué par les kidnappeurs, sa proximité culturelle avec les migrants par sa maîtrise des langues et dialectes du Sud fait de lui un complice des rançonneurs. Au cas où la rançon provient du pays d'origine, les parents l'envoient par le système de correspondance où les ressortissants

¹³ Entretien réalisé avec parent de TA33 le 22.10.22 à Tchintabaraden

s'en chargent de la faire parvenir aux kidnappeurs. Les transféreurs jouent à travers l'activité de transfert un rôle déterminant dans la marche du Kidnapping.

III.5. Une libération après paiement de la rançon

Elle intervient après le paiement de la rançon. À bord d'un véhicule, la victime est relâchée dans la ville qui se débrouille pour retrouver ses proches. Ceux qui ont duré dans ces maisons sortent avec un état de santé dégradé ajouté aux blessures dus aux sévices corporels, ils sont souvent pris en charge par les proches en Libye alors que d'autres rentrent pour se faire soigner au pays. Tous ceux à qui la rançon a été payée à partir du pays d'origine, les parents les astreignent de rentrer. Cependant, certains dont la totalité ou partie de la rançon est prêtée chez les ressortissants en Libye restent travailler pour la rembourser.

Il peut arriver qu'après la libération, le migrant soit kidnappé. En effet, sorti affaibli et très perdu, il accepte l'aide des inconnus sûrement complices de précédents rançonneurs pour être acheminer auprès de ses proches. Certains kidnappés sont purement mis en esclavage dans les mazra et sur les chantiers sans réclamation de rançon jusqu'à ce qu'ils aient par chance une occasion de fuir. **TA53** :

«...ils nous ont mis sous une bâche, et abandonné dans un marché...d'autres nationaux nous ont pris et placé en esclavage dans un village de Siirt pendant 2 ans. C'est un jardin où on sert de domestique, d'ouvrier agricole, confection de brique. On ne nous nourrit que pour travailler, ils nous tiennent en respect avec leurs armes. On a fui en marchant une nuit et une journée pour atteindre la ville de Houms où des gens nous ont hébergés...J'ai donné le numéro du Niger, c'est là qu'ils ont su que je suis vivant. J'ai rejoint un parent à Tripoli pendant 2 ans...¹⁴».

IV. L'EXTORSION DES MIGRANTS, L'AUTRE VISAGE DE LA VIOLENCE DANS UNE LIBYE EN CRISE

En Libye, l'extorsion a pris de l'ampleur à la faveur de la crise. Elle est devenue le quotidien des migrants et est souvent l'œuvre des milices. Ils érigent des barrières pour intercepter les véhicules de transport et taxis, pénètrent dans les boutiques et les logements pour extorquer les migrants. En outre, il arrive qu'en l'absence d'autorité les jeunes des quartiers en possession d'armes à feu prennent part à cette extorsion. Les victimes sont descendues des véhicules, fouillées et extorquées. En cas de fuite, le migrant est pris en chasse par les ravisseurs. Cette poursuite finit parfois dans un bain de sang, il est rattrapé et fusillé après avoir été dépouillé. **TA69** est âgé de 29 ans, célibataire, il a séjourné en Libye entre 2014-2018 au duquel il fut violenté par des extorqueurs :

«...les bandits extorqueurs m'ont intercepté pensant que j'avais de l'argent. J'ai voulu fuir, ils m'ont tiré une (1) balle dans chacune de mes jambes, ils m'ont fouillé sans rien trouver et ils m'ont laissé dans mon sang. J'ai appelé quelqu'un pour qui m'amené à l'hôpital...l'intervention chirurgicale a coûté 1 400 000f, j'avais un dépôt d'un million chez un proche et j'ai aussi vendu le matériel de couture que j'ai prévu pour mon atelier une fois de retour...¹⁵».

Les transféreurs d'argents et les créanciers se trouvent parmi les cibles privilégiées des extorqueurs. Quand les sommes prises sont importantes, la complicité de l'entourage est soupçonnée (employeur, proches, débiteurs...) par la victime. **TT35** âgé de 36 ans,

¹⁴ Entretien réalisé le 06.03.21 à Tchintabaraden

¹⁵ Entretien réalisé le 02.08.22 à Tchintabaraden

marié, après des séjours au Nigéria comme saisonnier, a séjourné 3 fois en Libye où il a été extorqué au 3^{ième} séjour :

«...J'ai décidé de rentrer, juste 15 minutes après le démarrage de notre véhicule de la gare, les bandits nous ont encerclés. Ils m'ont séquestré dans une villa, déshabillé et dépouillé 3 millions...ils m'électrocutèrent pour appeler la maison pour donner une rançon...un ami qui savait que j'étais en route leur a joué un tour en leur disant que j'étais recherché pour un vol de 4 millions. Ils ont continué la torture...pour me dissuader de dire à la famille d'envoyer de l'argent ou bien rejoindre le cadavre devant lequel ils m'ont amené. Je leur ai dit qu'ils m'ont déjà tué en m'extorquant...qu'on en finisse et vite...ils m'ont relâché et je suis rentré les mains vides au pays. Ils bénéficient de la complicité des nôtres qui leurs servent de détecteurs de migrants rançonnables et de traducteurs...¹⁶».

Dans les boutiques coïncidant, c'est publiquement que les migrants sont extorqués par ces bandits armés. Des rares fois, des citoyens interviennent avec leur arme pour les sauver. Dans les maisons, l'extorsion se fait de façon plus violente avec parfois des assassinats où en plus des biens emportés, la vie est aussi ôtée. **TA66** âgé de 30 ans, marié, ayant 2 séjours en Libye, dont au cours du dernier (2013-2015) il perdit son frère : «...On l'a trouvé dans la maison où il travaille, ils ont pris son argent, et l'on flingué, 3 jours à l'hôpital, ils nous ont donné le corps, on l'a enterré. C'est le motif de mon retour...¹⁷».

¹⁶ Entretien réalisé le 12.11.19 à Tanout

¹⁷ Entretien réalisé le 29.10.21 à Tchintabaraden